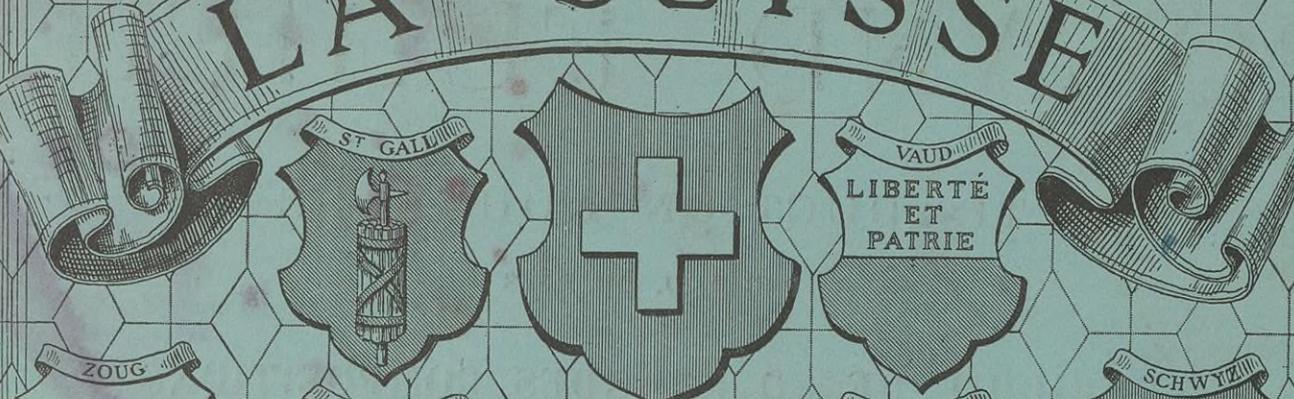


JULES COURDAULT

# LA SUISSE



PARIS LIBRAIRIE ACHETTE & C° BOUL. S. GERMAIN N° 79

L47  
4714

*Handwritten signature or note*

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

---

NOUVELLE PUBLICATION  
EDITION DE GRAND LUXE

---

L'ARIOSTE

---

# ROLAND FURIEUX

TRADUCTION NOUVELLE

PAR A. J. DU PAYS

ENRICHIE DE 80 GRANDES COMPOSITIONS

TIRÉES A PART

et de 550 vignettes insérées dans le texte

REPRODUITES

PAR LE PROCÉDÉ HÉLIOGRAPHIQUE DE G. GILLOT OU GRAVÉES SUR BOIS

D'APRÈS LES DESSINS DE

GUSTAVE DORÉ

UN VOLUME IN-FOLIO DE DANTE, RICHEMENT CARTONNÉ AVEC FERS SPÉCIAUX

Prix : 150 fr.

---

*Il a été tiré 50 exemplaires numérotés sur papier Whatman, 50 sur papier de Chine  
et 25 sur papier du Japon.*

*Prix de chaque exemplaire tiré sur papier Whatman : 250 fr. ; sur papier de Chine : 300 fr. ;  
sur papier du Japon : 350 fr.*



YVERDON.

## CHAPITRE XVI

Yverdon et son lac. — Neuchâtel. — Un épisode de l'histoire de la ville au temps de Frédéric II. — Caractère du Jura. — Les forges primitives. — Les noires joux. — Paysages jurassiens. — Dans les *combes*. — La chasse au loup. — La maison jurassienne. — La vie et les mœurs du montagnard. — L'industrie horlogère. — Le travail de l'atelier. — La Chaux-de-Fonds et le Locle. — Les rives du Doubs; scène de patinage. — Le Saut-du-Doubs.

### I

C'est fini; il nous faut ici dire adieu aux grandes Alpes, pour aller nous perdre définitivement aux replis du Jura. Nous n'apercevrons plus désormais que de loin, et par de rares échappées de vue, le massif grandiose de montagnes que, pendant si longtemps, nous avons exploré. A travers les derniers reliefs du Jorat, nous voici cheminant par cette charmante vallée de la Broie, où chacun de nos pas évoque le souvenir de la bonne reine Berthe la fileuse. Nous passons Moudon, puis Lucens, puis Curtilles, puis Payerne, et, infléchissant brusquement sur la gauche, nous gagnons, au bourg d'Estavayer, les rives du lac de Neuchâtel, qu'il nous reste à contourner d'ouest en est.

Yverdon ou Yverdun, en allemand, *Ifferich*, est la gentille et propre cité qui commande la nappe supérieure du bassin. C'est en cette ville amie de l'instruction que Pestalozzi, en 1805, vint expérimenter dans l'antique château de Zœringen, sa méthode d'enseignement si féconde. Depuis lors, Yverdon est resté la grande pépinière d'instituteurs et d'institutrices de la Suisse romande.

Une lieue plus loin, au tournant du lac, est la bourgade épique de Grandson, où, en compagnie de l'Ours de Berne, ruèrent si fort il y a quatre siècles le taureau d'Uri et la vache d'Unterwald. Dans le vieux manoir qui la domine résida longtemps une noble famille qui donna tour à tour des évêques à Bâle, à Lausanne, à Toul, à Verdun, et qui s'éteignit en 1339 dans un duel judiciaire dont je n'ai pas le temps de narrer les péripéties dramatiques. « Petite cloche à grand son » était, dit-on, la devise de ces sires.

La voie ferrée passe sous l'un des murs du castel, et, serrant de près la rive gauche du lac, atteint les vignobles fameux de Cortaillod. Vous avez, j'imagine, dégusté à votre heure quelque'un de ces vins neuchâtelois qui, selon le mot de Brillat-Savarin, feraient boire même « un enragé ». Ce généreux nectar se distingue par un piquant et un pétilllement qui n'appartiennent peut-être qu'à lui. Voulez-vous savoir à quel signe on éprouve sa sincérité? Voici, tel quel, le secret. Une fois versé dans un verre à bordeaux, il doit présenter à sa surface une étoile centrale ou mieux une petite « toile de mousse » irradiant par quatre ou cinq pointes vers la circonférence de la coupe. Ce phénomène provient du dégagement de l'acide carbonique, dont les bulles se maintiennent sous cette forme à la superficie du gobelet. C'est à Auvernier, la dernière station avant Neuchâtel, et en deçà de la gorge pittoresque de Serrières, que se récoltent les meilleurs crus blancs du canton.

Le lac de Neuchâtel, le troisième de la Suisse pour l'étendue, n'a ni l'harmonie enchanteuse du lac de Genève, ni l'éclat lumineux du lac de Zurich, ni les reflets mélancoliques de la grande mer de Souabe. Ses flots sont aussi moins bleus et moins veloutés que ceux du Léman, ses grèves plus caillouteuses, ses baies plus rares et moins délicatement dessinées. De plus, il lui manque les Alpes; il voit sans doute un très grand nombre de cimes neigeuses; il en voit même plus que son voisin du pays de Vaud; mais ces sommités, qu'il contemple de loin, ne font pas corps avec lui; elles ne lui appartiennent pas et constituent un paysage tout à part.

Faute de mieux, il lui reste le Jura, qui, au point de naissance de son bassin, semble soulever tout exprès pour lui ses croupes les plus belles. Il lui reste, en face de la montagne aux sévères plissements, d'aimables coteaux, si touffus, qu'on dirait une toison, et qui se terminent par de vertes falaises plongeant dans les flots. Ses bords sont semés d'arbres fruitiers à l'aspect beaucoup moins monotone que celui des vignes. Dans ses prés marécageux se balancent des rideaux de longs peupliers, sur ses rocs découpés par les ondes pendent les chênes majestueux de la Lance. De petites fleurs roses, tapies dans les fentes, s'y régaler à la fois de fraîcheur et de soleil. Les aubespins se complaisent sur ces rives, où ils rivalisent de blancheur avec les vagues affolées que le vent d'orage y fait rejaillir.

J'ai dit déjà que, par la Broie, le lac de Neuchâtel communique avec le lac de Morat, et, par la Thièle ou Sihl, avec celui de Bienne. Il est partagé en deux moitiés par une grande colline sous-lacustre dont l'arête se trouve à dix mètres environ sous les eaux, et qui occupe plus d'un tiers de sa longueur. L'une des vallées a 100 mètres à peu près de profondeur, l'autre 80. Il est sujet à des orages redoutables, principalement le soir, lorsque le vent d'ouest, qui, en ces parages, s'appelle *Uberra*, y souffle en rafales. L'été, à l'approche d'une tempête, sa surface se marbre de taches rubanées, appelées *fontaines*, qui sont dues à une multitude d'infusoires et d'animalcules divers, et qui le sillonnent alors en tous sens comme autant de sentiers et de *vires* aquatiques.

Parfois aussi elle prend une teinte rouge, causée sans doute par la présence d'une infinité de détritux végétaux ; lorsqu'il fait grand vent, l'eau est jaune vers les bords.

La ville de Neuchâtel, en allemand *Neuenburg*, est bâtie, on le sait, vers l'extrémité nord du bassin. Elle doit son origine à une grosse tour, *novum castrum*, qui fut élevée, au cinquième siècle, sur l'emplacement d'une bourgade séquanienne détruite à l'époque des invasions et connue sous le nom de *Noidénolex*. Peu de cités ont eu autant de maîtres différents. Dès le onzième, celle-ci eut ses comtes particuliers, issus, dit-on, des sires de Fenis, dont le château s'élevait près de Cerlier, sur le lac de Bienné. Détachée alors du royaume de Bourgogne et réunie à l'empire germanique, elle se vit, un siècle



LE LAC DE NEUCHÂTEL PRÈS D'YVERDON.

plus tard, cédée par ses princes à Rodolphe de Habsbourg, qui en fit cadeau à Jean de Châlons, lequel à son tour la donna je ne sais plus à qui. Toujours est-il qu'en 1503 la charmante ville se trouva aux mains d'un prince français dont la descendance devait faire quelque bruit dans la Fronde, Louis d'Orléans-Longueville. Celui-ci, ayant eu querelle avec les Cantons, fut expulsé au bout de dix années, et, à sa mort, sa veuve ne recouvra le comté de Neuchâtel qu'à la condition de reconnaître les privilèges des habitants et de signer un traité d'alliance avec les Confédérés ses tuteurs.

Lorsqu'en 1707 la maison d'Orléans-Longueville s'éteignit, en la personne de la duchesse de Nemours, il ne se présenta pas moins de quinze prétendants pour recueillir l'héritage. On eût dit une seconde succession d'Espagne. Cette nuée se dissipa toutefois pour laisser le champ libre à deux compétiteurs de sang auguste, le roi de Prusse, qui, par les femmes, descendait des Châlons, et le prince de Conti, de la famille royale de Bourbon. Avec une hauteur de langage qui déjà ne cadrerait plus avec sa fortune, Louis XIV déclara qu'il ne souffrirait point que le comté allât à un autre qu'à un

prince français. Moins d'arrogance eût assurément mieux disposé les Suisses pour les clients du monarque transjuran. « Plutôt devenir un bailliage, comme Morat et Grandson, s'écrièrent les Neuchâtelois, que de voir se prolonger le règne des étourneaux ! » Telle était, j'ai le regret de le dire, la qualification que s'étaient attirée sur les rives du lac les divers gouvernants d'origine française.

Finalement, ce fut au roi de Prusse, Frédéric I<sup>er</sup>, qu'échut la succession en litige. Le nouveau suzerain dut jurer de maintenir la religion réformée, de tenir toujours pour inviolables les franchises du pays, et de ne conférer aucun office, sauf celui de gouverneur, à des étrangers. Les Neuchâtelois



GRANDSON.

demeuraient libres de se battre contre qui ils voulaient, et de ne suivre les rois de Prusse dans leurs guerres qu'autant que ceux-ci les feraient en qualité de princes de Neuchâtel.

Monarques du Nord et bourgeois jurassiens vécurent ainsi en d'assez bons termes. On dit seulement que le grand Frédéric, dès le commencement de son règne, montra quelque répugnance à comprendre qu'il ne fût pas *roi*, mais seulement *prince*, à Neuchâtel ; on le vit s'arroger la régie des censes, administrées jusqu'alors par les gens du pays, et refuser à ses ressortissants le droit de batailler à leur gré.

A la fois monarchie et république, la petite principauté se trouvait dans une condition sans netteté, bien faite pour lui donner de l'embarras. Elle était fière assurément d'avoir pour suzerain et pour protecteur un aussi grand prince que l'était Frédéric ; mais elle n'était pas moins orgueilleuse de ses libertés imprescriptibles et traditionnelles, et n'entendait pas sacrifier sa sécurité à sa gloire. Une

querelle religieuse, survenue à propos du célèbre pasteur Petit-Pierre (1) qui s'était permis d'exprimer des doutes sur l'éternité des peines finales, vint rendre encore les rapports plus tendus. Le roi de Prusse, s'attribuant un pouvoir qu'on lui contestait, avait pris parti dans le différend, le peuple vit ses franchises en péril ; il se persuada que le dessein de Frédéric était de réduire peu à peu Neuchâtel en une simple province borussienne. On parlait entre soi d'une *lettre* du roi aux cantons alliés, où les citoyens de la ville comtale étaient traités de « paysans rebelles et coupables de lèse-majesté. » Bref, les Neuchâtelois se soulevèrent. Un avocat, du nom de Gaudot, qui s'était fait le serviteur de la cour



NEUCHÂTEL.

de Prusse et avait reçu d'elle, en récompense, la charge de percepteur des droits féodaux, fut massacré chez lui par le peuple. Tout fut détruit dans la maison, après quoi la foule se retira, n'ayant que le regret de laisser debout la maison elle-même.

Les jours suivants, un corps de troupes des cantons alliés entra dans la ville, et une enquête fut ouverte.

Aussitôt la foule des patriotes de gagner, par le Val-de-Travers, la frontière de France. L'occupation dura trois mois ; puis les délégués des Cantons, Berne en tête, rendirent leur jugement. Des exécutions eurent lieu « en effigie », car pas un des coupables ne put être arrêté. La « compagnie des grenadiers », qui, disait-on, n'avait rien fait pour rétablir l'ordre, fut cassée à perpétuité, et le droit de port d'armes, si cher à la bourgeoisie de Neuchâtel, suspendu pour une année, sans préjudice de diverses amendes à payer.

Les droits du roi de Prusse étaient reconnus, sanctionnés hautement par les Cantons mêmes.

(1) Voyez à ce sujet un savant travail de M. Ch. Berthoud, *Les Quatre Petit-Pierre, 1707-1790 ; Etudes de bibliographie neuchâteloise.* — Neuchâtel, 1875.

Frédéric, en revenant à une politique meilleure et plus avisée, non seulement agréa la sentence rendue, mais nomma un nouveau gouverneur. Celui-ci n'était autre que le Bernois Scipion de Lentulus, homme d'une rare modération, qui avait été un des lieutenants de marque du prince dans la guerre de Sept ans (1).

« Tous les yeux, écrit un témoin oculaire des faits que je raconte, se portèrent vers le nouveau gouverneur, qui eut le bon esprit et le bon goût de n'arriver à Neuchâtel qu'après le départ des troupes d'occupation. Reçu au pont de la Thièle par une foule d'officiers neuchâtelois qui s'y étaient portés à cheval, il entra en ville, au bruit de l'artillerie, par un arc de triomphe placé sous la Petite-Rochette, où les plus jolies personnes de Neuchâtel, habillées en bergères (c'était le goût du temps, mais l'idylle suivait de bien près les scènes sanglantes de la mort de Gaudot), le complimentèrent en répandant des fleurs sous les pas de son cheval. Lentulus, l'un des plus beaux hommes de son temps, saluait avec grâce, et sa bonne mine semblait à tous un gage de réconciliation et de paix. »

Peu de temps après son arrivée, le nouveau gouverneur fit par le pays une *tournee* qui acheva de rétablir le calme. Une transaction intervint qui ne laissait rien subsister de la querelle. Le prince et les bourgeois obtenaient du même coup satisfaction : le seul mal était que l'on n'eût point commencé par là. Frédéric reconquit bien vite l'affection que lui avaient fait perdre ses représentants ; il poussa, de son côté, la prévenance jusqu'à restituer le port d'armes aux bourgeois. Il accrut même, au lieu de les restreindre, les libertés traditionnelles du comté, offrant en cette occasion, comme le fait remarquer l'historien populaire Henri Zschokke, un exemple qu'aucun des gouvernements républicains de la Suisse d'alors n'eût été capable de donner ou de suivre.

Après cette tempête dans un verre d'eau, la principauté rentra dans le cours de sa modeste existence semi-républicaine et semi-monarchique. En 1806, Napoléon l'enleva à la Prusse pour la donner à son fidèle maréchal Berthier ; huit ans après, le congrès de Vienne ayant défait l'ouvrage du traité de Tilsitt, le comté, agrandi de quelques portions de territoire, retourna à la maison de Brandebourg ; néanmoins, dès l'année suivante, il put entrer dans la Confédération suisse, dont il forma le vingt et unième canton, tout en restant sous la suzeraineté des Hohenzollern. De cette position, de plus en plus fautive, devait sortir et sortir en effet une série de troubles et de conflits. Les Neuchâtelois aspiraient à la parité politique avec les autres États libres de l'Alliance. Aussi, en 1831, le jour anniversaire de la réunion du canton à la Suisse, 400 républicains, ayant le lieutenant Bourquin à leur tête, marchèrent sur le château, s'en emparèrent et y firent flotter l'étendard fédéral. Le mouvement échoua, et ce ne fut que vingt-cinq ans plus tard, à la suite de diverses vicissitudes, que le petit pays, en vertu du traité de Paris, vit se rompre définitivement le lien de sujétion qui le rattachait à un prince étranger, et que monarchie et république cessèrent de boire ensemble au même verre.

Le centre primitif d'où Neuchâtel a rayonné peu à peu dans toutes les directions est le Château, singulièrement rajeuni de nos jours, de la terrasse duquel on domine la cité neuve et l'ancienne. A côté est le *Temple du Haut* (église Notre-Dame), construction du douzième siècle, dont le chœur renferme un magnifique monument gothique restauré il y a une trentaine d'années. La vieille ville

(1) C'est celui dont Voltaire parle ainsi dans son poème de la *Tactique* :

Je hais tous les héros, depuis le grand Cyrus  
Jusqu'à ce roi brillant qui forma Lentulus.





s'élève en amphithéâtre sur la pente escarpée du Jura ; la ville neuve s'étend au bord du lac, où se trouve, sur une bande de terrain formée des atterrissements successifs du Seyon, petite rivière qui descend du Chasseral, un quai spacieux et orné de belles plantations. Dans cette partie basse sont les divers édifices de l'époque moderne : le Temple neuf, le Gymnase, le nouveau Collège ; là aussi se dresse la statue du Neuchâtelois David Pury, dont le riche legs a facilité à la ville les travaux d'embellissement susnommés. Neuchâtel possède des établissements d'instruction et de bienfaisance qu'on ne s'attendrait certes pas à trouver dans cette petite ville de moins de quinze mille âmes : deux hôpitaux, un orphelinat,



BARQUE FRUITIÈRE SUR LE LAC DE NEUCHÂTEL.

de nombreux asiles, un pénitencier, — puis un observatoire, une académie, des musées. D'excellents pensionnats attirent annuellement dans la ville jurassienne un nombreux ban de jeunes gens de l'Allemagne et de la Suisse allemande qui y viennent apprendre la langue française, parlée avec assez de pureté sur la rive du lac et jusqu'à Neuveville. L'affluence des visiteurs est encore augmentée en été par l'attraction qu'offrent aux étrangers le confort et le signal de l'hôtel-pension construit sur la montagne de Chaumont, dans la direction du Chasseral précité.

Le chemin de fer du Jura industriel, dont on connaît le laborieux enfantement, est un nouveau gage de prospérité pour la ville. Quelle différence déjà entre le mouvement qui l'anime aujourd'hui et

## PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

NOUVELLE CARTE DE FRANCE AU 1/100 000 dressée par le Service vicinal, par ordre du Ministre de l'Intérieur.

Cette carte formera environ 600 feuilles.  
L'échelle adoptée se prête à une évaluation prompte des distances.

L'emploi de quatre couleurs, le rouge pour les voies de communication et la population, le bleu pour les cours d'eau, le vert pour les bois et les forêts, le noir pour les autres indications, permet de faire ressortir, avec une grande netteté, les nombreux renseignements que l'on est en droit de demander à une carte à grande échelle.

Les feuilles, de petit format, correspondant à une partie de la surface terrestre de 38 kilomètres de long sur 28 de large en moyenne, sont d'un maniement facile; elles sont orientées, étant déterminées par le croisement des parallèles et des méridiens.

La réunion de 14 ou 16 de ces feuilles constitue de belles cartes de région comprenant un département et des abords considérables.

Il est essentiel, pour qu'un pareil document ne perde pas de sa valeur au bout d'un certain temps, qu'il représente toujours fidèlement et complètement l'état actuel des voies de communication, en lacune ou construites. L'organisation du personnel du service vicinal, composé de 5000 agents répartis sur tout le territoire de la France, permet d'assurer la mise à jour constante de la carte au 1/100 000.

Un tableau d'assemblage, tenu à la disposition de ceux qui en feront la demande, indique l'état actuel d'avancement de la carte. La première mise en vente se compose de 20 planches: d'autres feuilles paraîtront à bref délai et la publication suivra un cours régulier.

Chaque feuille se vend isolément 75 cent.  
On peut se procurer, au prix de 5 francs, un carton spécialement établi pour renfermer les feuilles de la Carte.

\*  
\* \*

GIRARDIN (J.): LE NEVEU DE L'ONCLE PLACIDE.

Troisième partie: *L'Héritage du vieux Cob*. 1 vol. in-8, avec 147 vignettes, broché, 5 fr.

EN VENTE :

Première partie: *A la recherche de l'héritier*. 1 vol. avec 122 vignettes, 5 francs.

Deuxième partie: *A la recherche de l'héritage*. 1 vol. avec 98 vignettes, 5 fr.

\*  
\* \*

HENRY (C): UN ÉRUDIT, HOMME DU MONDE, HOMME D'ÉGLISE, HOMME DE COUR (1630-1721). Lettres inédites de madame de La Fayette, de madame Dacier, de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, etc., extraites de la *Correspondance de Huet*. 1 vol. in-8, broché, 4 fr.

SCHUTZENBERGER (Paul), professeur au Collège de France: TRAITÉ DE CHIMIE GÉNÉRALE, comprenant les principales applications de la chimie aux sciences biologiques et aux arts industriels. Tome 1<sup>er</sup>. 1 vol. in-8, avec 185 figures, broché, 14 fr. +

L'ouvrage complet formera environ 5 volumes.

## EXTRAITS DE L'INTRODUCTION :

Dans le corps de l'ouvrage, consacré surtout à grouper les faits expérimentaux et à en tirer des conséquences légitimes, nous ferons tout à fait abstraction des spéculations encore hypothétiques sur la nature des corps.

Avant d'aller plus loin, disons-le tout de suite et disons-le bien haut, afin qu'il n'y ait pas de confusion possible et que tout le monde puisse l'entendre, entre ce qu'on appelle aujourd'hui *théorie atomique* et *notation atomique*, théorie et notation que nous avons cru devoir adopter avec la majorité des chimistes, et la très ancienne *hypothèse* des atomes et de la matière discontinue, il n'y a qu'un lien excessivement lâche, un nœud qu'il est loisible à tout le monde de défaire sans employer l'épée d'Alexandre.

La notion des atomes et de la matière discontinue est une hypothèse, et rien de plus.

La théorie atomique et la notation qu'elle a adoptée procèdent au contraire uniquement de l'expérience, comme l'a fait ressortir avec tant de vérité M. Wurtz dans sa *Théorie atomique*; elle est fondée sur des faits certains, indéniables, dont elle tire des déductions légitimes. Elle est *indépendante* de l'hypothèse des atomes et ne s'y rattache que par un langage figuré et une nomenclature dont il y aurait peut-être avantage à la débarrasser.

L'atome chimique ne constitue pas *nécessairement* une petite masse non divisible, invariable en poids, en forme et en volume. L'atome chimique n'est pour nous que *la plus petite quantité pondérable d'un élément qui puisse entrer en réaction*. Nous envisageons cette *plus petite quantité* non comme une valeur absolue, mais comme un rapport; et si nous la fixons par un nombre, c'est uniquement par comparaison avec la base du système de notation adopté.

En prenant l'hydrogène comme base et comme unité, l'expérience apprend que les proportions de chlore qui entrent en jeu dans les réactions *sont toujours* des multiples entiers de 35,5, et que le plus petit facteur entier est l'unité. 35,5 est ce que nous appelons *l'atome* de chlore.

En dehors de cette définition, il nous est loisible de nous faire de l'atome telle idée qu'il nous plaira; nous pouvons le considérer comme un point matériel insécable et doué d'une grandeur et d'une forme réelles, ou comme une particule divisible elle-même dans une certaine mesure en particules plus petites; admettre que cet atome n'a aucune dimension réelle, pourvu qu'il reste avec la base dans le rapport de masse 35,5/1; ou bien encore l'envisager comme un mouvement particulier d'une portion limitée d'un fluide continu qui remplit l'espace. Tout cela importe peu; rien d'essentiel et de vraiment scientifique ne disparaîtra des principes, des lois et des déductions de la théorie.

Disons quelques mots de l'ordre adopté dans cet ouvrage et de l'esprit dans lequel il a été conçu. Son nom en indique la tendance et montre que nous comptons donner une place très large aux aperçus généraux, sans toutefois rejeter l'étude particulière des phénomènes et des corps dont l'importance théorique et pratique est incontestable.

Plus que toute autre science, la chimie possède une multitude de faits n'ayant isolément qu'une valeur restreinte, mais qui, groupés, classés et comparés, conduisent à des déductions et à des lois très dignes d'attention. Nous n'envisagerons ces données que comme les matériaux de l'édifice dont nous voulons étudier la forme et les dispositions, sans nous arrêter à la description de chaque pierre ayant servi à le construire.

En d'autres termes, nous n'entendons présenter au public ni un traité complet résumant tous les résultats de l'expérience et donnant une place, quelque petite qu'elle soit, à chacun des nombreux composés connus, ni une chimie élémentaire répondant uniquement aux exigences d'un programme d'examen.

Ces deux genres d'ouvrages ont chacun leur utilité réelle et distincte ; ils satisfont à un besoin particulier et facile à définir.

Il nous a semblé qu'entre ces extrêmes il y avait une lacune à combler et un service à rendre. En nous adressant non à des débutants, mais à ceux dont l'éducation élémentaire est faite, nous avons cherché à grouper et à généraliser les réactions et les propriétés de divers ordres, de manière à ne rien négliger d'essentiel et à tenir compte de tout ce qui peut ressortir de sérieux de l'ensemble des connaissances acquises. Donner au lecteur une *idée complète* de la vaste science chimique, sans le noyer dans trop de détails, tel est le but que nous nous sommes proposé.

Nous nous attacherons donc surtout à faire ressortir les lois générales et partielles, les analogies qui relient entre eux les corps, tant au point de vue des conditions de formation qu'à celui de leurs caractères physico-chimiques. Chaque division et subdivision sera précédée d'un aperçu des propriétés communes aux corps qu'elles comprennent.

Les éléments, les combinaisons des métalloïdes entre eux, un grand nombre de composés métalliques ou organiques, qui forment pour ainsi dire la base de la chimie ou ont acquis une importance sérieuse comme moyens d'action, comme têtes de séries, ou encore par des applications techniques utiles, seront décrits et étudiés avec tous les développements que comporte leur personnalité accusée.

Ai-je réussi à remplir, comme je le désirais, le programme tracé ? Je ne saurais ni le penser, ni l'espérer ; mais je puis affirmer que j'y ai consacré tous mes efforts et de longues heures de veille et de réflexion, dans l'espoir de rendre quelques services à ceux qui désirent apprendre et approfondir.

\*  
\* \*

**MONTÉGUT (Émile) : L'ANGLETERRE ET SES COLONIES AUSTRALES (Australie — Nouvelle-Zélande — Afrique Australe).** 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

*Bibliothèque variée, 1<sup>re</sup> série.*

TABLE DES MATIÈRES :

**AUSTRALIE :** I. Le passé australien. — Convicts et aborigènes. — II. Le présent australien. — La question de séparation. — Le régime représentatif. — III. La vie pastorale et la vie agricole :

quatters et free selectors. — Le régime de la terre. — IV. Le travail australien.

**NOUVELLE-ZÉLANDE :** I. Le passé de la Nouvelle-Zélande. — La colonisation. — II. Les Maoris. — III. Le présent néo-zélandais. — Caractère démocratique de la colonie.

**AFRIQUE AUSTRALE :** I. Les boërs et le gouvernement colonial. — II. Les indigènes. — Hottentots et Cafres. — III. Les indigènes. — Zoulous et Basoutos. — IV. Des coutumes des indigènes. — V. Action des indigènes sur la politique des colonies sud-africaines. — VI. Le travail de l'Afrique australe.

\*  
\* \*

**PÉCAUD (Félix) : ÉTUDES AU JOUR LE JOUR SUR L'ÉDUCATION NATIONALE (1871-1879).** 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

*Bibliothèque variée, 1<sup>re</sup> série.*

TABLE DES MATIÈRES :

PRÉFACE.

**I. LA SITUATION POLITIQUE ET MORALE :** Les vraies difficultés et le rôle des classes conservatrices. — Ce que peuvent la liberté politique et l'instruction populaire. Ce qu'elles ne peuvent pas. — L'initiative privée et l'action de l'État dans l'éducation politique de la nation. — Le conflit de l'esprit laïque et de l'esprit ecclésiastique dans l'éducation nationale.

**II. L'INSTRUCTION PRIMAIRE :** L'école et l'église. — L'enseignement laïque dans les écoles publiques. — L'enseignement religieux dans les écoles de la Suisse allemande. — Les résultats de la loi scolaire de 1870 en Angleterre. — L'agitation pour l'éducation obligatoire des adultes en Allemagne.

**III. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR :** L'enseignement primaire supérieur. — L'enseignement primaire supérieur en Suisse. — L'enseignement secondaire spécial et l'enseignement primaire supérieur. — Projet de loi de M. Bardoux sur l'instruction primaire supérieure.

**IV. ÉCOLES NORMALES, INSPECTIONS, ETC. :** Qui nommera les instituteurs ? — Les écoles normales pour les deux sexes. — L'inspection. — Les conférences. — L'installation matérielle des écoles. — L'instruction primaire aux États-Unis.

**V. EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 :** L'enseignement primaire à Paris. — L'instruction primaire dans les départements. — L'enseignement primaire supérieur à Paris. — L'enseignement primaire manuel. — Le brevet de capacité obligatoire.

**VI. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :** La circulaire de M. J. Simon et la réforme de l'enseignement classique. — L'enseignement secondaire à l'Exposition de Paris. — La revision des deux enseignements secondaires. — L'éducation morale dans les collèges laïques. — Du succès croissant des maisons ecclésiastiques d'instruction secondaire. — L'État et les collèges communaux. — Les concours des lycées de province. — Les vœux des chefs d'institutions secondaires laïques. — L'instruction secondaire des jeunes filles. — L'instruction secondaire des filles à Genève. — Rapport de la commission sur le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire des filles.

**VII. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :** Le projet de loi de 1873 sur le conseil supérieur et la réaction cléricale. — Le projet de loi de 1879 sur le conseil supérieur et la réaction libérale. — La loi de 1875, sur la liberté de l'enseignement supérieur. — Le débat sur la collation des grades en 1876. — De l'éducation politique des classes dirigeantes. — La situation présente de l'enseignement supérieur. — Le budget. — Les réformes en voie d'exécution. — Les réformes projetées.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

**LAMOTHE (H. de) : CINQ MOIS CHEZ LES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE. Voyage au Canada et à la rivière Rouge du Nord.** 1 vol. in-16, avec 4 cartes et 24 gravures, broché, 4 fr.

## EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES :

I. La Ligne Allan. — Passagers et émigrants français. — L'estuaire du Saint-Laurent. — Les Acadiens et les Pêcheries. — Les milices canadiennes. — II. Québec. — L'Université Laval. — La bibliothèque du Parlement. — La langue française au Canada. — Une réponse du duc d'Edimbourg. — La presse française à Québec. — III. Excursions autour de Québec. — Aisance et luxe des habitants. — La routine agricole. — L'ambition des cultivateurs. — Trop d'avocats et de médecins ! — Les Indiens du Canada. — Lorette. — Les derniers des Hurons. — Un notaire chef de tribu. — IV. De Québec à Montréal. — Zouaves pontificaux en voyage. — La question du Pacifique. — Le pont Victoria. — Une cité ambitieuse. — Les enfants d'Érin sur la terre étrangère. — V. Le dimanche au Canada. — Un sermon politique. — Journalistes, avocats et députés. — Un meeting d'indignation. — Vieilles redevances féodales. — Le saut Saint-Louis. — Les Iroquois de Caughnawaga. — Un hommage à la France. — Le saut au Récollet. — La pêche de l'alose. — VI. De Montréal à Ottawa. — Papineau. — Une contestation entre capitales. — La vallée supérieure de l'Outaouais. — Les Indiens Montagnais et la Compagnie de la baie d'Hudson. — Le commerce des bois. — Défrichement à outrance. — VII. La vie dans les bois. — La descente des rapides. — La vigne au Canada. — L'allotissement des terres publiques. — Un défrichement. — La fabrication du sucre d'érable. — L'invasion canadienne-française. — Projets de canaux et de chemins de fer. — Mines d'oxyde magnétique et gisements de chaux phosphatée. — VIII. Le *Russell House* à la veille d'un orage parlementaire. — Le Canada sous la domination anglaise, de 1763 à 1840. — L'union des provinces, la représentation d'après la population. — Le nationalisme britannique. — Les partis du Bas-Canada. — La confédération des provinces de l'Amérique anglaise du Nord. — La mort de sir George Cartier. — IX. Le palais du Parlement. — Une journée des dupes parlementaire. — Lord Dufferin. — Ma mission à Minnatoha. — Toronto. — Processions orangistes. — Batailles irlandaises. — Collingwood. — X. De Collingwood à la baie du Tonnerre. — Un descendant des croisés à Killarney. — Païens et néophytes. — Bruce-Mines. — Le saut de Sainte-Marie et son canal. — La pointe aux Pins. — Souvenirs de France. — Michipicoten. — Un chemin vers les mers arctiques. — Baie, rivière et lac Nipigon. — Red Rock House. — Silver Islet. — La baie du Tonnerre. — Fort William. — Un « ami de la France ». — La sanctification du dimanche à Thunder Bay. — XI. De la baie du Tonnerre au lac de la Pluie. — La route Dawson. — Le lac Shebandowan. — Le pays des lacs. — Séjour à Kashabowie. — La *Hauteur des terres* et la frontière de l'Ontario. — Lac des Mille-Lacs. — Lacs et portages. — Émigrants français et hommes politiques canadiens. — La rivière Maligne. — L'auteur en danger. — Le saut des rapides. — XII. Départ de Kettle Falls. — Sur la rivière de la Pluie. — Fort Francis. — M. Pithers, agent des affaires indiennes. — Défrichements préhistoriques. — Les Saulteux des bois. — Population, caractère et gouvernement. — Loyauté du gouvernement canadien à l'égard des

Indiens. — XIII. De Fort Francis à Fort Garry. — Petites misères de la vie en canot. — M. James Mac Kay. — Un épisode des massacres du Minnesota. — Hungry Hall. — Le lac des Bois. — Les volontaires canadiens de sir Garnet Wolseley. — Métis canadiens. Superstitions indiennes. — North West Angle. — La rivière aux Bouleaux. — M. Renan et les langues américaines. — La rivière Tête-Blanche. — La commission des frontières. — Le traité Ashburton. — L'Orégon. — Influence de la pêche au saumon sur les destinées d'un grand peuple. — L'entrée des prairies. — Français de France et Français « sauvages ». — La pointe des Chènes. — XIV. Premier aspect de Winnipeg. — Saint-Boniface. — Mon hôte Provencher. — Le Canada vu d'un salon parisien. — La société française à Winnipeg. — L'archevêque de Saint-Boniface et les missions du Nord-Ouest. — Le père Ritchot. — Drainage et reboisement. — Louis Riel. — Apparition de points noirs à l'horizon politique. — XV. Coup d'œil rétrospectif. — Les premiers explorateurs français du Nord-Ouest. — Discordes civiles. — M. W. Mac Dougall. — Provencher en péril. — Gouvernement provisoire à la Rivière Rouge. — Le drapeau blanc fleurdelisé emblème révolutionnaire. — Exécution de Thomas Scott. — Expédition de sir G. Wolseley. — Intervention de Mgr Taché. — L'invasion féniennaise. — Intrigues électorales. — Les Irlandais au Nord-Ouest. — Arrestation d'Ambroise Lépine. — XVI. L'Instruction préparatoire. — La presse à Manitoba. — Littérature populaire. — La bataille des Sept-Chènes. — Caractère, qualités et défauts du métis français. — XVII. Les Français de France à Winnipeg. — L'acclimatement moral des immigrants. — L'avenir est aux races colonisatrices. — Désert, prairies et forêts. — L'élément français et la colonisation du Nord-Ouest. — Une élection dans les prairies. — Tristes incidents d'une carrière politique. — Splendeur et décadence des Canadiens de Saint-Paul. — L'extermination des bisons. — Walhalla. — Les Mennonites. — Pembina. — Vétérans confédérés. — Chute d'un ministère.

## PUBLICATIONS CLASSIQUES

**PRESSARD (A.)**, professeur au lycée Louis-le-Grand, professeur d'histoire à l'Association philotechnique, officier de l'instruction publique : **EXERCICES DE RÉCITATION ET DE LECTURE.** Morceaux choisis des meilleurs écrivains en prose et en vers, avec des explications et des notes à l'usage des classes élémentaires. 1 vol. petit in-16, cartonné, 1 fr. 25.

## PRÉFACE :

Bien des recueils de ce genre existent déjà ; celui-ci se distinguera des précédents par plus d'une condition importante. D'abord il a été fait en classe et dans la famille ; nos élèves et nos enfants ont été nos petits collaborateurs : c'est dire que nous y avons mis toute notre expérience de professeur et de père. Parmi les nombreux

morceaux de prose et de poésie que nous avons fait lire et expliquer, nous avons, après un premier choix, éliminé tous ceux qui nous ont paru au-dessus de l'intelligence moyenne ou en dehors des habitudes d'esprit ordinaires aux écoliers de dix ans. Tous ceux que nous insérons ici ont été lus et expliqués avec et par nos élèves. Toutes les explications mises dans les notes ont été données et presque rédigées en classe, pour répondre aux besoins de notre enseignement ; elles sont souvent les réponses mêmes que nos élèves nous ont faites. Nous avons noté les meilleures pour les conserver, persuadé que leur simplicité les rendrait plus intelligibles et plus intéressantes. Nous n'avons pas craint de les multiplier, et nous croyons n'avoir laissé sans explication aucune des tournures qui peuvent embarrasser un jeune élève, ni les expressions dont l'étymologie peut être utile pour en fixer l'orthographe ou en rappeler très simplement la dérivation latine. Ce petit livre se distinguera du moins ainsi par son utilité pratique : il reproduit et fixe l'enseignement donné jour par jour au lycée Louis-le-Grand, où nous professons depuis vingt-quatre ans ; peut-être cet avantage sera-t-il apprécié par les jeunes professeurs et par les parents qui font faire à leurs enfants des études privées.

Nous signalerons encore une innovation. L'expérience nous a prouvé que les enfants ne saisissent pas toujours, au milieu des détails accessoires, l'ensemble, l'idée générale ou la leçon morale du chapitre qu'ils doivent lire ou apprendre. Nous avons donc fait précéder chaque morceau de quelques lignes de sommaire, pour dégager l'idée principale et la mettre en lumière : il n'est pas difficile de se rendre compte que ce qui est bien compris est mieux lu, ainsi que plus aisément appris et retenu.

Les divisions générales sont bien simples : l'étude, le travail, la science, le collège, quelques leçons de modestie, de prévoyance, d'économie, de persévérance, etc. ; de simples notions sur ceux des animaux qui vivent le plus près de l'homme, leurs rapports avec lui, leurs mœurs, leur intelligence, les services qu'ils nous rendent ; de courtes descriptions du monde extérieur, pour faire comprendre et aimer la nature ; des souvenirs de l'histoire sainte ; un choix de nobles exemples de patriotisme, utiles à rappeler à des enfants qu'attendent un jour de viriles épreuves et le devoir de continuer le relèvement de la France ; quelques chapitres familiers sur la morale générale, la fraternité humaine, la conscience, l'immortalité de l'âme, l'existence de Dieu : telle est l'économie générale de ce petit livre. Nous avons répété les exemples sur chaque sujet, pour les mieux graver dans l'esprit, rapprochant autant que possible un ou plusieurs morceaux de prose ou de poésie, afin de faire naître des comparaisons qui aident à la première éclosion du goût, si charmante à observer et si intéressante à provoquer chez les jeunes enfants. On fera lire les uns, surtout les plus longs ; on fera apprendre les autres : les professeurs seront juges.

Après avoir fait la plus grande part aux auteurs classiques, nos maîtres consacrés par le temps, nous avons fait plusieurs emprunts aux écrivains modernes, aux poètes nouveaux : il nous a paru bien-séant que nos élèves n'ignorent pas le nom de ceux de nos contemporains qui honorent notre pays par leurs écrits, et continuent chez nous les saines traditions du goût. Les enfants, à Athènes, appre-

naient à lire dans Homère ; il ne faut pas que les nôtres ignorent les noms et ne puissent citer quelques pages de Victor Hugo, de Lamartine, de Michelet, de Thiers, etc. . . . .

\*  
\* \*

**DUCOUDRAY (G.)**, agrégé d'histoire, professeur à l'École normale primaire de la Seine, officier de l'instruction publique : **LEÇONS COMPLÈTES D'HISTOIRE DE FRANCE A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES**. Ouvrage rédigé conformément aux programmes de la ville de Paris et du ministère de l'instruction publique, accompagné de devoirs, résumés, tableaux, cartes géographiques et gravures. — **TROISIÈME DEGRÉ, COURS SUPÉRIEUR**, répondant aux questions du *Certificat d'Études primaires*. 1 vol. in-12, cartonné, 2 fr. 50.

DU MÊME AUTEUR :

*Premières leçons d'histoire de France*, (premier degré) cours élémentaire. 1 vol. in-18, avec 15 vignettes, cartonné, 60 cent.  
*Nouvelles leçons d'histoire de France* (deuxième degré) cours moyen. 1 vol. in-18, avec 18 vignettes ou cartes, cartonné, 1 fr.

\*  
\* \*

**UNE INSTITUTRICE : DICTÉES DU PREMIER ÂGE**, initiant progressivement les enfants à l'orthographe usuelle et à l'application des règles grammaticales les plus simples. 1 vol. in-12, cartonné, 1 fr. 25.

EXTRAITS DE L'INTRODUCTION :

Une chose m'a toujours singulièrement frappée : c'est le peu de livres classiques réellement à la portée de l'enfance. On ne se met pas assez au niveau des jeunes intelligences auxquelles on s'adresse ; on leur crée et l'on se crée ainsi à soi-même de grandes difficultés, et l'on est tout étonné de ne pas obtenir les succès que l'on s'était promis. . . . .

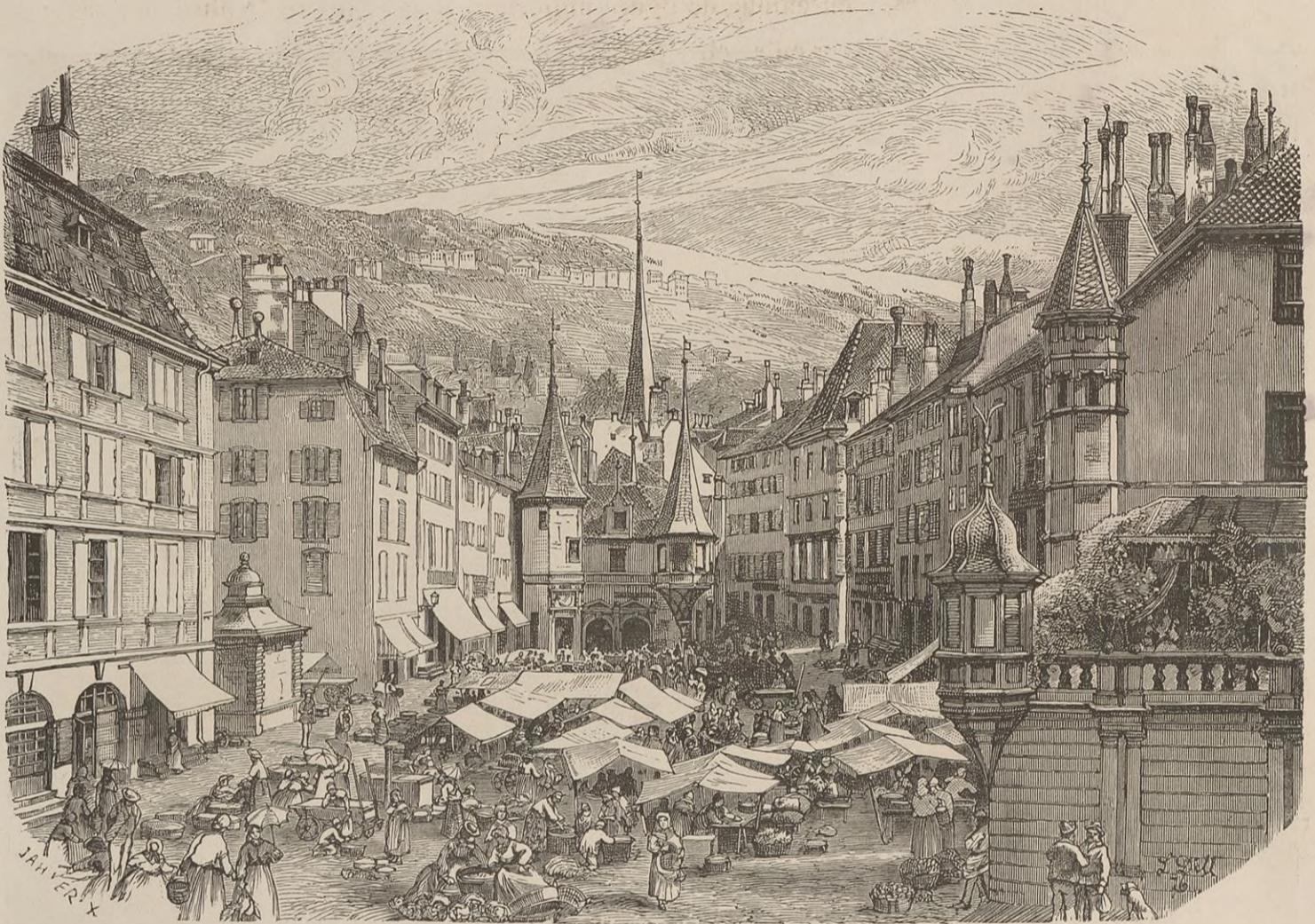
Frappée de ces inconvénients, j'ai adopté à l'égard des enfants confiés à mes soins un plan tout autre d'enseignement, et j'ai obtenu les plus heureux résultats.

De petites dictées progressives, excessivement simples et faciles, où le sens de chaque mot était expliqué, m'étaient remises quelquefois sans faute. L'enfant, encouragé par la propreté de son petit travail, qu'il lisait sans peine et avec fierté, était ainsi excité à mieux faire. . . .

REPRODUCTION DE LA PARTIE DE LA PRÉFACE DE L'ŒUVRE DE M. DUCOUDRAY, EN 1870. (L'ŒUVRE EST EN VENTE CHEZ M. HACHETTE, 193, RUE DE LA HARPE, PARIS.)

des progrès, il paraît que l'enseignement de l'histoire est en France, depuis quelques années, dans une situation qui ne saurait être considérée comme satisfaisante. On ne peut que regretter que les programmes de l'enseignement primaire ne soient pas plus étendus, et que les livres qui leur correspondent ne soient pas plus nombreux et plus variés. C'est à quoi nous nous sommes efforcés de contribuer, en publiant cet ouvrage. Nous espérons qu'il sera utile à nos collègues, et qu'il aidera à faire mieux comprendre à nos élèves l'importance de l'histoire, et à leur en donner une idée plus exacte et plus intéressante.

l'aspect qu'elle présentait, il y a quarante ans, lorsqu'on établit par la rive gauche du lac de Bienna la route de communication directe entre l'orient et l'occident de la Suisse ! Quatre voies ferrées, outre ce *railway* de la Chaux-de-Fonds et du Locle, aboutissent présentement à Neuchâtel : celle de Bienna-Berne du côté de l'est, celle de Lausanne-Genève-Sion-Brieg, celle du Franco-Suisse qui se relie à Paris par le Val-de-Travers. Des bateaux à vapeur desservent en outre Estavayer, la petite ville fribourgeoise située sur la rive opposée du lac, et Morat, par la rivière de la Broie.



MARCHÉ A NEUCHATEL.

## II

On a vu que le plateau suisse (*Hochebene*) forme une plaine onduleuse dont l'altitude absolue varie de 250 à 400 mètres environ, et qui est parsemée de collines et de montagnes dont les plus hautes atteignent près de 1,000 mètres. C'est à l'ouest et au nord de ce plateau, qui va se recourbant de l'extrémité ouest du lac de Genève jusqu'au Bodensee, que court le vaste système de montagnes qu'on désigne en français par le nom de *Jura*, et, en allemand, par celui de *Lederberg* (1). Vu du chemin de Schaffhouse à Lausanne et à Genève, il se présente comme un rempart dont l'Aar, les lacs de Bienna et de Neuchâtel, la Thièle, la Venoge, le Léman et le Rhône seraient les fossés.

Le Jura ne ressemble nullement aux Alpes. Non seulement il est bien moins haut, mais ses plans

(1) *Montagne de foie*, à cause de la couleur du fer de ses mines.

sont tout autrement disposés. Les Alpes étonnent par la hardiesse des formes, l'imprévu des coupes, la grandeur unie à la variété. Chaque mont s'y offre aux regards avec une structure et un élancement qui lui appartiennent en propre : tantôt trapu, ramassé, tantôt svelte, effilé jusqu'à la témérité. Les ramifications alpestres *rayonnent* : des sommités centrales se détachent d'ordinaire à angle droit des sous-chaînes qui, à leur tour, enfantent des chaînons, d'où partent des contreforts compliqués. Leur dessin abrupt, la saillie en surplomb des pics supérieurs, la retombée verticale des pentes, tout témoigne en elles d'un soulèvement de date plus récente.

Le Jura au contraire est, en son ensemble, de figure uniforme. Il se compose de plusieurs chaînes parallèles et de même niveau, séparées entre elles par des cluses plus ou moins larges, plus ou moins profondes, qui servent à communiquer d'un versant à l'autre, et dont les *crêtes* ou arêtes calcaires



NEUCHÂTEL : LE TEMPLE DU HAUT.

dominant des bas-fonds ou *combes* occupés par des terrains marneux et des tourbières. Vu d'en haut, le tout présente une suite de massifs assemblés avec ordre et dont les ondulations lentes et uniformes attristent l'œil, loin de l'égayer. Nulle part il n'atteint la hauteur des neiges perpétuelles ; peu de pics isolés. Les sommets s'y terminent généralement par des plans surbaissés où il n'y a que de maigres pâtis.

Par leurs formes concentriques, les Alpes favorisent le groupement des populations ; chaque vallon supérieur y aboutit à une vallée principale arrosée par quelque important cours d'eau, le Rhône, la Limmat, le Rhin, la Reuss, le Tessin ou l'Aar. Le Jura, lui, déchiqueté en petites dépressions secondaires, constitue une sorte d'enceinte murée où, du moins jusqu'à ces derniers temps, les populations ont vécu isolées, satisfaites de leurs libertés communales, sans jouer un rôle politique marquant.

Du côté de l'Allemagne et de la France, la régularité du parallélisme que je viens de signaler

diminue graduellement. Sur certains points du système, les chaînes se coupent ou se rapprochent de manière à former des espèces de lacis qui engendrent des plateaux accidentés tels que celui dit des Franches-Montagnes. Ailleurs, elles se dégradent insensiblement jusqu'à mourir enfin dans la plaine par une région intermédiaire de collines affaissées, comme dans l'Ajoie et le Frickthal; dans d'autres parties enfin, elles se dépriment en gradins de plus en plus bas et coupés brusquement à leur point terminal par une longue falaise de rochers qui forme signal sur la plaine voisine : tels les plateaux

français qui sont à l'est de Lons-le-Saunier.

Le système décroît graduellement en hauteur depuis son extrémité sud-ouest (Recullet de Thoiry), où il s'élève jusqu'à 1,700 mètres, jusqu'à ses derniers rameaux nord-est (Lägerberg et Randen), où il ne dépasse pas 900 mètres. On s'accorde en général à y reconnaître trois chaînes principales : la première, longue de quinze lieues et large de deux environ, commence au confluent de la Valserine et du Rhône, près de Bellegarde (frontière de France), et finit vers les Clées, sur la rive droite de l'Orbe; la seconde, de même longueur, mais un peu plus large, part de l'embouchure du Séran dans le Rhône, à l'ouest de Seyssel (Ain), et se continue jusqu'à Boudry, non loin de Neuchâtel; la troisième s'élève insensiblement au sud-ouest de Pontarlier, près des sources de



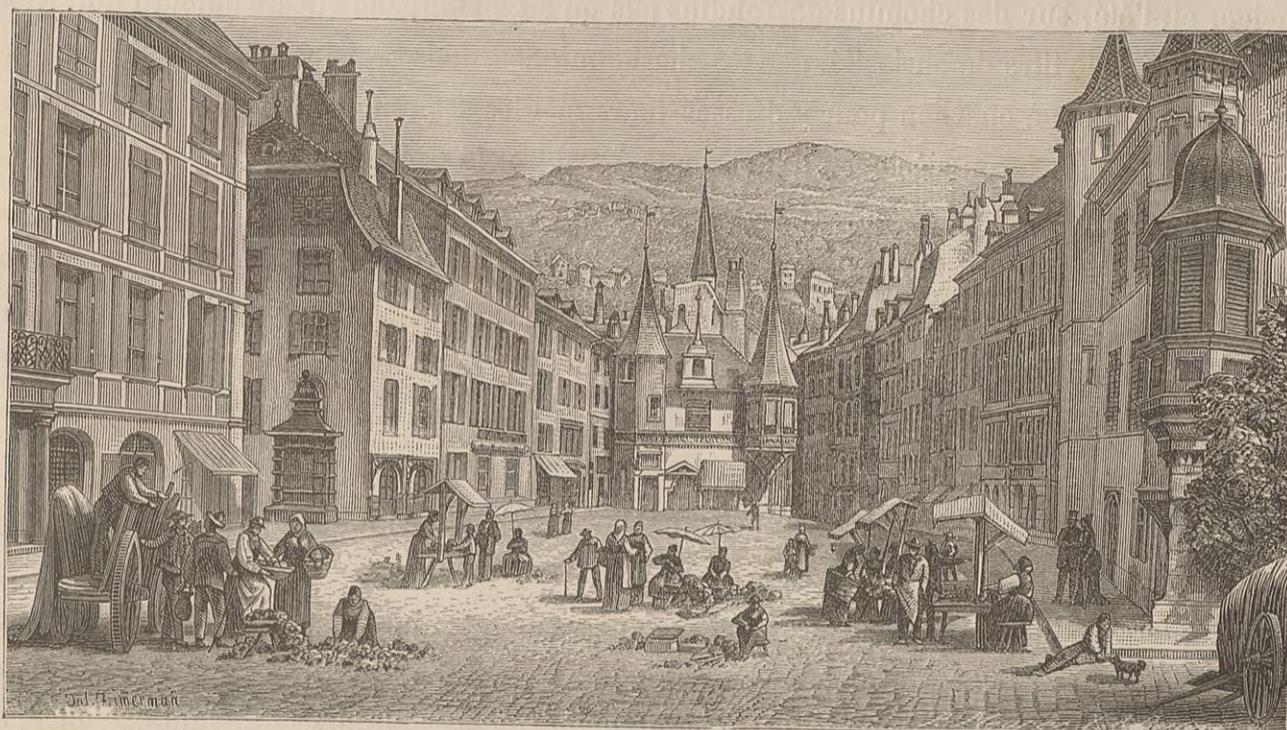
A NEUCHÂTEL.

la Reuse, le cours d'eau qui arrose le Val-de-Travers, et se prolonge durant trente-trois lieues jusqu'au centre du canton d'Argovie, où elle expire sur la rive gauche de l'Aar. Sur l'autre rive de la même rivière, c'est-à-dire sur le territoire de Zurich, se trouve, je le rappelle, le Lägern, contrefort jurassien qui se relie au Randen schaffhousois.

Les principaux vals longitudinaux sont ceux de Ballstall (canton de Soleure), de Delémont, de Lauffon, de Moutiers, de Tavannes, de Saint-Imier, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, de Travers, de Vallorbes et de Joux : les six premiers sont déjà connus du lecteur; quant aux cinq autres, nous les explorerons tout à l'heure à loisir. Des cluses ou gorges transversales qui coupent des chaînons

spéciaux du massif, je me contenterai de citer celles de Court, de Valengin, du Fort-de-Joux et du Fort-l'Écluse.

Au point de vue géologique, le Jura est presque entièrement constitué d'un terrain calcaire particulier qui se retrouve dans différentes parties de l'Europe, et qui porte le nom de *terrain jurassique*. Il est formé de plusieurs étages ou groupes de couches superposées, dont chacun se distingue par des caractères extérieurs constants et par des fossiles spéciaux. Il y a, par exemple, le groupe *Portlandien*, calcaire blanchâtre qui forme le versant de toutes les chaînes regardant vers la Suisse, et qu'on exploite à Aarau, à Soleure, à Porrentruy; l'*Oxfordien*, de couleur bleuâtre, et très riche en coquilles dites *ammonites*; l'*Oolithique*, pierre roussâtre ou tachée, dont Besançon et la Chaux-



UN QUARTIER DE NEUCHÂTEL.

de-Fonds sont bâtis en partie; le *Liasique*, qui est noirâtre, et fournit, paraît-il, de bonne chaux hydraulique; enfin le *Keupérien*, marne bigarrée avec gypses, et le *Conchylien*, calcaire gris-fumée qui abonde surtout dans les reliefs orientaux, ceux du Mont-Terrible, de Soleure et de l'Argovie. Je ne m'arrête pas aux blocs erratiques dont j'ai parlé ci-devant à plusieurs reprises et dont le gigantesque semis constelle les flancs et le pied du Jura. Le plus gros, celui de *Pierré-à-Bot*, non loin de Neuchâtel, mesure près de 1,700 mètres cubes. Il se trouve dans un bois, à 700 mètres environ d'altitude. Dans le pays, on désigne ces masses sous le nom de *Grisons*, et on les emploie, autant que possible, comme pierres meulières.

Le Jura ne renferme point de houille; mais en revanche il est riche en fer, et l'on sait maintenant que ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on y exploite ce dernier minerai. Avez-vous jamais entendu parler des forges primitives? C'est là encore un chapitre curieux de cet « âge gris » dont j'ai déjà sondé les brouillards.

C'est dans les quartiers de montagnes encore aujourd'hui les moins habités, où le sol forestier

dispute toujours ardemment la place aux terres cultivées et même aux pâtis, qu'on a découvert le plus de traces de ces établissements sidérurgiques du vieux temps.

A cette époque, où les chemins étaient rares et tracés seulement par la nature, il fallait se contenter des sentiers longeant le cours des rivières ou des menus ruisseaux, suivre les combes, les ravins, les cols et les crêtes des monts, à pied, ou en faisant, quand on le pouvait, porter les fardeaux par les bêtes de somme. On a retrouvé plusieurs tronçons de ces chemins préhistoriques. Quelques-uns font partie de la voie romaine qui reliait autrefois la plaine helvétique au pays des Séquanes. Le plus remarquable est près de Pierre-Pertuis.

De cette difficulté de communications naissait naturellement la nécessité de placer les forges dans une région forestière où le bois indispensable au travail pouvait se *dévaler* tout entier ou par bûches. Le transport ne s'en pouvait faire qu'à de courtes distances, au moyen de traîneaux glissant, l'hiver, sur la neige, et, l'été, sur des chemins de rondins tels qu'on en emploie encore aujourd'hui. Ajoutons tout de suite, à simple titre de curiosité, que les charbonniers actuels recherchent avec soin ces anciens emplacements ou *aires* à charbon pour y dresser leurs meules et profiter des restes d'installation de leurs devanciers; de siècle en siècle ou d'une coupe à l'autre, la gent au noir visage renouvelle ainsi son établissement sur le même *chésal*.

Le choix des lieux destinés aux forges ne semble pas primitivement avoir été déterminé par la présence d'un cours d'eau, car la plupart des officines retrouvées sont assez éloignées même des simples sources. En maint endroit, autour de la forge se formait un hameau dont le nom dérivait du terme technique *faberca*, *ferraria*, *faber*; de sorte que, partout où il existe un village appelé *Faverge* ou *Ferrière*, on peut être assuré de retrouver aux environs des quantités plus ou moins considérables de scories de fer, dont la masse noirâtre, imparfaitement recouverte de végétation, s'accuse parfois très nettement à l'œil.

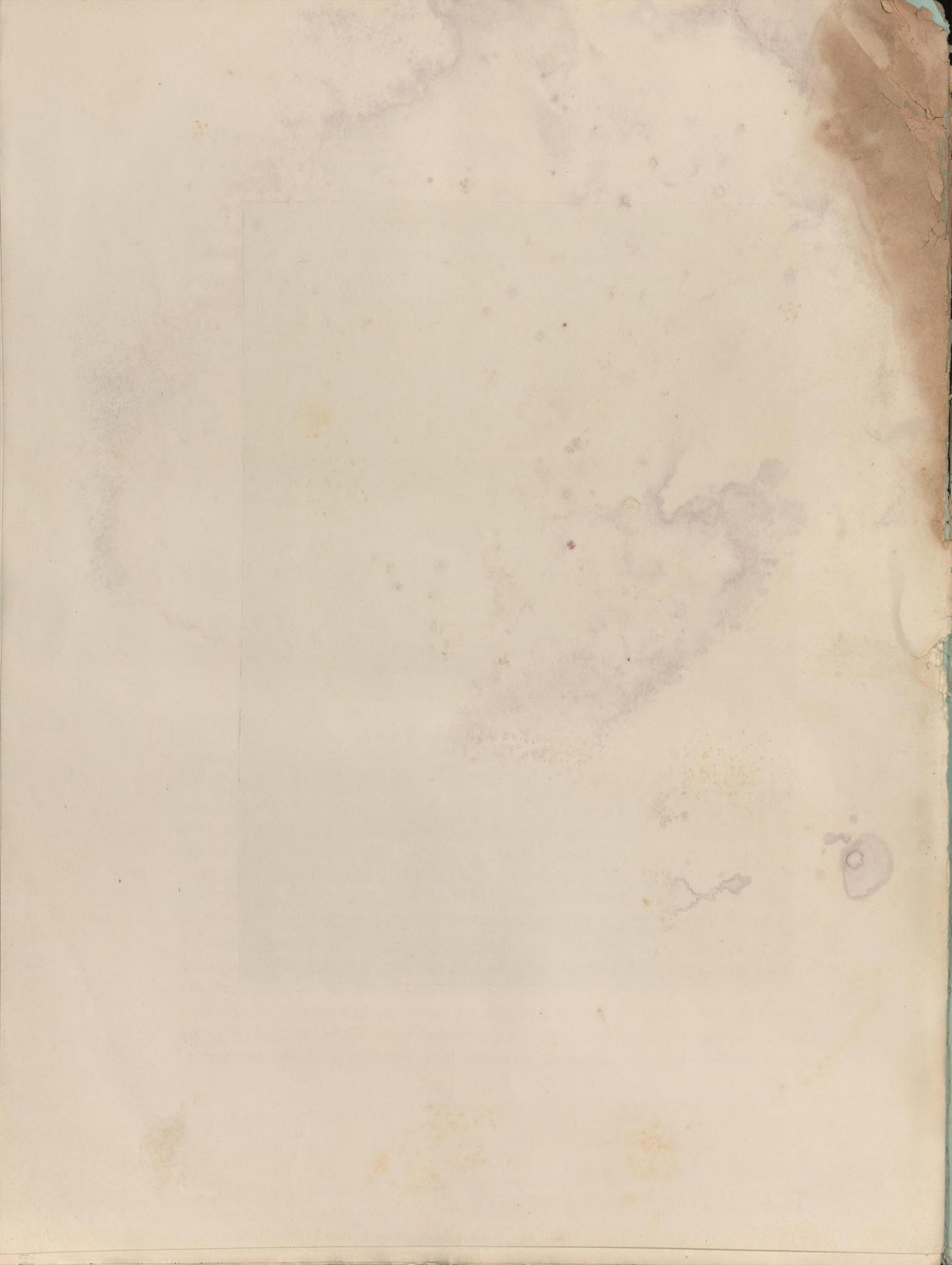
On remarquera d'ailleurs que, dans les localités en question, s'est conservée la tradition de certains êtres mystérieux, occupés jadis de métallurgie, et qu'on représente sous la figure de petits hommes noirs dangereux à rencontrer nuitamment. On croit même que ces étranges mineurs exploitaient des filons d'or et d'argent, et, de temps en temps, on va en grand mystère, et souvent avec toutes sortes de pratiques superstitieuses, faire des recherches aux places soupçonnées du recel des trésors. Des évêques de Bâle, des abbés de monastère se sont laissé prendre à ces traditions, ont fait explorer à grands frais les cavernes, et des familles s'y sont même ruinées. D'où il ressort que les anciens sidérurgistes, qui avaient intérêt à cacher leur industrie, ne fût-ce que pour en garder le monopole, avaient tout fait pour effrayer les curieux et les éloigner de leurs antres de labeur.

En plusieurs parties du Jura, le soulèvement des montagnes a redressé le terrain sidérolithique et l'a fait effleurer, en sorte que le minerai de fer s'est trouvé à la surface même du sol. Par son aspect métallique et sa pesanteur, il a dû attirer l'attention de ceux qui s'occupaient de la fusion du bronze, et il est conséquemment très probable que c'est par une exploitation à ciel ouvert, là où l'on n'avait que la peine de se baisser, qu'a débuté l'industrie des mineurs. Mais ces effleurements sont de peu d'étendue : les travailleurs se sont sans doute bientôt aperçus que le minerai s'enfouissait en terre; ce minerai fugitif, il leur a fallu le suivre et le poursuivre au moyen de galeries, et c'est ainsi que, peu à peu, s'est formé et perfectionné leur art.

Beaucoup d'exploiteurs modernes ont rencontré des travaux d'un autre âge, tous antérieurs aux



FORÊT JURASSIENNE.



LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

---

PUBLICATION EXCEPTIONNELLE

---

LES

# SAINTS ÉVANGILES

TRADUCTION TIRÉE

DES ŒUVRES DE BOSSUET

PAR M. H. WALLON

DE L'INSTITUT

ENRICHIE DE 128 GRANDES COMPOSITIONS GRAVÉES A L'EAU-FORTE

d'après les dessins originaux

DE BIDA

PAR M<sup>ME</sup> HENRIETTE BROWNE ET MM. BIDA, BODMER, BRACQUEMOND, CHAPLIN  
DEBLOIS, LÉOPOLD FLAMENG, L. GAUCHEREL, E. GILBERT, E. GIRARDET, HAUSSOULLIER, EDMOND HÉDOUIN, MASSARD  
MOULLERON, CÉLESTIN NANTEUIL ET VEYRASSAT

ET DE 290 TITRES ORNÉS, TÊTES DE CHAPITRE, CULS-DE-LAMPE, LETTRINES

gravés sur acier par L. GAUCHEREL, d'après les dessins de

CH. ROSSIGNEUX

ET IMPRIMÉS EN TAILLE-DOUCE DANS LE TEXTE

---

Les caractères typographiques ont été gravés spécialement pour ce livre par M. VIEL-CAZAL, d'après les dessins de M. CH. ROSSIGNEUX. L'impression en taille-douce a été exécutée, avec le concours de MM. ED. HÉDOUIN et VIEL-CAZAL, par M. SALMON, et l'impression typographique par M. CLAYE, sous la direction de M. VIEL-CAZAL. Le papier vélin a été fabriqué par les Papeteries du MARAIS et de SAINTE-MARIE ; le papier de Hollande par MM. C. et S. HONIG BREET de Zaandyle, et l'encre par M. LORILLEUX fils aîné.

---

DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES GRAND IN-FOLIO

AVEC ENCADREMENTS ET TITRES IMPRIMÉS EN ROUGE

PRIX DE L'EXEMPLAIRE : 500 FR.

150 exemplaires numérotés ont été tirés sur papier de Hollande et livrés aux premiers souscripteurs moyennant 1000 francs. Il ne reste plus que 10 exemplaires de ce tirage, et le prix de chaque exemplaire est porté à 2000 francs.

La demi-reliure janséniste, plats en papier et coins en maroquin, se paye en sus 300 francs. La reliure pleine en maroquin du Levant poli, ornements dorés aux petits fers, se paye en sus, suivant la richesse de l'ornementation, de 600 à 2500 francs.

# LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

---

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

---

*LA SUISSE* formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture.

**Le prix de la livraison est de 1 franc.**

*Il paraît régulièrement une livraison par semaine depuis le 27 Avril 1878.*